

VENDREDI 30 AOÛT 2024 : PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ÉLECTIVE (SAISON 2023/2024)

**TENNIS DE TABLE DE CUSSET
42 Avenue de l'Europe
03300 CUSSET**

OOOOOOO

Conformément aux statuts de l'Association du Tennis de Table de Cusset, l'Assemblée Générale du club pour la saison 2023/2024 s'est déroulée le vendredi 30 août 2024 dans la salle spécifique de tennis de table de la Maison des Sports sise 42, Avenue de l'Europe à Cusset.

Les membres composant le Bureau Directeur se trouvaient présents à l'Assemblée Générale, soit Pierre FEYDEL (Président), Yves GAULMIN (Vice-Président), Nicole FEYDEL (Trésorière), Fabrice CAILLOT (Trésorier-Adjoint), Jean-Michel LENOTRE (Secrétaire Adjoint), Mélanie CHAUCHE (membre), Olivier FEYDEL (membre), et Bénédicte NELY (membre). A noter également, la présence de Monsieur Benjamin BAFOIL, adjoint au Maire délégué à la politique sportive, aux associations à caractère sportif, aux activités de pleine nature, à la participation citoyenne et aux comités de quartier, et de Monsieur Jean LACROIX, Président du comité départemental de tennis de table de l'Allier.

Étaient excusés :

- Monsieur Jean-Sébastien LALOY, maire de Cusset
- Monsieur Jean-Luc GUILLOT, Président de la ligue Auvergne Rhône-Alpes de tennis de table
- Thomas JANOWIEZ, Secrétaire

La séance conduite par Monsieur Pierre FEYDEL, Président du club, avait pour ordre du jour les principaux sujets suivants :

- Rapport moral et sportif et son vote,
- Rapport financier et son vote,
- Remerciements et récompenses
- Élection des membres du bureau

Jean-Michel LENOTRE assurait la tâche de secrétaire de séance.

En dehors des membres présents du Bureau, trente-sept autres adhérents du TT Cusset participaient à l'assemblée.

Le quorum égal au moins à un quart des membres du club présents ou représentés étant atteint, l'Assemblée Générale pouvait donc valablement siéger et participer aux divers scrutins qui lui étaient proposés.

La séance était ouverte par le Président à 19h05 précises.

OOOOOOO

En prélude, Pierre FEYDEL tenait avant tout à remercier nos partenaires publics : la ville de Cusset et Monsieur Benjamin BAFOIL, adjoint au maire, ainsi que Monsieur Jean LACROIX pour avoir répondu favorablement à notre invitation. Il remerciait également toutes les personnes présentes.

RAPPORT MORAL

Pierre FEYDEL présente le bilan moral de la saison écoulée :

Préambule

« Cette olympiade se termine avec le succès des Jeux Olympiques de Paris 2024. Et comment évoquer ces jeux sans avoir une pensée pour les résultats de nos français au tennis de table ! 2 médailles de Bronze historiques en simple et en par équipes ! Une équipe de France notamment emmenée par Félix Lebrun qui obtient une magnifique médaille de bronze en simple, une première depuis 32 ans ! Les frères Lebrun qui sont d'ailleurs de véritables ambassadeurs du ping français.

Ces exploits mettent en lumière notre sport et on espère que « l'héritage » de ces jeux se fera ressentir à la rentrée avec de nombreux nouveaux pongistes.

L'année passée, à l'occasion de l'assemblée générale, nous nous réjouissons des formidables résultats du club. Mais j'alertais sur la saison à venir qui, en l'absence d'entraîneur et avec le départ et l'arrêt de joueurs allaient nous promettre quelques difficultés.

Alors, vous le verrez, si les résultats sportifs sont en demi-teinte, de nouveaux projets ont vu le jour cette saison, et promettent un avenir plus serein.

Ce rapport moral va donc être l'occasion de faire le bilan de l'olympiade passée mais également de vous présenter quelques éléments de notre projet associatif 2024/2028.

Effectif

Un graphique avec l'évolution des licenciés sur les dernières olympiades est présenté. Comme vous pouvez le constater, nous restons à 97 licenciés cette saison. La suppression de certains créneaux d'entraînement nous aura forcément pénalisé.

Moyenne sur l'olympiade : 90 licenciés

61 % de jeunes et 39 % d'adultes.

Matériel

Nous avons depuis quasi 2 ans signé un partenariat avec Butterfly. Entreprise très sérieuse, qui proposait une offre de partenariat très intéressante pour le club et ses licenciés. Mais voilà, nous apprenions courant janvier, que le revendeur officiel en France « Kemushi » allait disparaître. Quid de notre chiffre d'affaire ? de notre dotation ? des cagnottes des licenciés ? Envolés en même temps que l'entreprise...

C'est donc la première année où nous nous retrouvons sans aucune dotation en fin de saison. Pour rappel, elle sert à racheter des balles en quantité suffisante et des raquettes.

Pour la saison prochaine, nous partons avec l'entreprise Nes'sport qui propose du matériel Butterfly mais aussi des produits des autres marques.

Nous revenons à l'ancien système, avec une commande groupée effectuée par le club. Il faudra donc remplir un bon de commande, disponible sur le site ou au club et le remettre aux entraîneurs pour passer une commande.

Locaux - équipements

Chaque année, je profite de ce moment pour rappeler la chance que l'on a d'évoluer dans une salle spécifique exceptionnelle mise à disposition par la municipalité ! Merci à eux pour le soutien. L'installation de la wifi l'année passée nous a permis de diffuser en live streaming notre compétition Nationale. J'ai eu de très bons retours concernant cette diffusion live.

Cette année, nous avons également eu la chance de recevoir un minibus de la part de la région AURA. Ce minibus est fourni sous forme de subvention en nature. Il servira pour les différents déplacements du club. A ce propos, il est évidemment à disposition des équipes du club lors du championnat par équipes. Les modalités d'utilisation sont formalisées dans une charte à disposition sur le site internet du club.

La vie du club

Au niveau des organisations sportives : le club s'est montré très actif au niveau des organisations cette année : au niveau départemental, régional et national.

En effet, nous avons organisé le deuxième tour du championnat jeunes départemental avec une belle délégation de jeunes cussétois. Nous avons également accueilli le 2ème tour de critérium fédéral de pré-nationale jeunes.

Enfin, nous avons, de nouveau, organisé le dernier tour du critérium fédéral Nationale 2. Encore une fois, tous les bénévoles ont été exemplaires d'efficacité. Il faut souligner que chaque année, les participants sont heureux de revenir à Cusset et insistent sur l'excellent accueil qui leur est réservé. Un très bon point pour garder cette organisation qui est très demandée. Sept éditions déjà, la huitième est acceptée par la ligue.

Parmi les nouveautés, le club a organisé cette saison un tournoi caritatif au profit de l'association SOS Préma. L'objectif était de rassembler un moment de sport et de solidarité et de mettre en lumière une association moins connue. Grâce à la générosité de tous, nous avons pu récolter 1107€ au profit de l'association. Une belle réussite pour cette organisation qui sera pérennisée les prochaines années au profit d'autres associations.

Au niveau des organisations festives :

- Le club a participé comme chaque année à la Fête du sport, début septembre, qui permet de faire la promotion de notre association. Manque de chance : la canicule aura eu raison de cette journée, terminée prématurément. Prochaine édition : le samedi 7 septembre.

- La galette des rois, début janvier, qui permet de faire un point de mi-saison et de passer un moment convivial qui rassemble. Vu le nombre de présent, j'envisage de décaler l'assemblée générale ce jour-là...

- La journée de fin de saison, organisée au Palm Beach, qui a permis de fêter la fin de saison tous ensemble dans un moment convivial.

Les formations

Nous comptons cette saison 3 nouveaux initiateurs de club, qui ont suivi la première formation d'entraîneur proposé par le département. Félicitations à Lucas et Patrick FAURE et Salomé GADET ! J'espère qu'ils n'hésiteront pas à continuer de donner un coup de main aux entraîneurs. Autre formation : je tenais à féliciter Alain BERNICOT, qui s'est présenté au diplôme d'arbitre national et qui a malheureusement échoué. Mais félicitations tout de même à lui pour son investissement.

Le partenariat

Le club remercie ses fidèles partenaires institutionnels et privés, sans eux nous ne serions pas au niveau actuel, leur soutien est primordial. Par ailleurs, avec les futurs projets, nous recherchons de nouvelles sources de financement, le partenariat privé en est une, et n'est pas suffisamment exploité. Une nouvelle plaquette de partenariat est disponible sur notre site internet. Ainsi, je lance un appel : si vous connaissez des entreprises, ou des personnes qui souhaiteraient s'impliquer dans un partenariat avec un club de sport n'hésitez pas à leur en parler.

Cette saison, nous avons la chance de compter trois nouveaux partenaires :

- *Bienvenue et merci à Antoine ET son entreprise Le Palm Beach*
- *Bienvenue et merci à La Rôtisserie Vichy*
- *Bienvenue et merci à la boulangerie Maison Barret de Cusset*

Les mutations

Les départs :

- *Gabriel BARNABÉ va à St Germain*

Au niveau des arrivées : vous le saviez, c'était notre objectif principal depuis maintenant deux ans. Après de multiples recherches, échecs, doutes, nous y sommes arrivés !

Bienvenue à Lamine HOUAT qui nous rejoint en provenance de Montbeugny et devient donc notre nouvel entraîneur !

Les entraînements

Mathieu, Salomé et Pierre ont animé les différents entraînements de la semaine. A noter que le club proposait des créneaux d'entraînement du lundi au samedi, mais moins que l'année passée.

Un grand merci à Mathieu et Salomé qui auront « assuré » quand Pierre n'était pas là. Ils ont montré de grandes qualités d'écoute et de pédagogie. Bravo !

Mais cette année, ils étaient également accompagnés d'Eddie. Eddie vous ne l'avait sûrement pas beaucoup vu. Eddie il ne venait pas du monde du Ping, il était juste prof d'EPS en année de disponibilité. C'est lui qui a géré la classe partenaire et les créneaux du samedi matin. Il était mis à disposition par un groupement d'employeurs et aura fait le job pendant un an afin de laisser le temps au club pour rechercher un nouvel entraîneur.

Et enfin, merci à Yves qui s'est chargé d'animer les créneaux loisirs notamment le jeudi avec une attention particulière pour l'accueil des féminines et un bon groupe qui commence à se former.

Pour la saison prochaine, les créneaux sont largement modifiés grâce à l'arrivée de Lamine.

(Présentation en direct via le powerpoint)

Les cotisations

Pour cette nouvelle saison, pas d'augmentation des tarifs fédéraux mais logiquement avec un entraîneur professionnel, notre offre d'activité évolue. Il ne faut pas avoir honte d'annoncer qu'avec un professionnel, nous avons décidé d'augmenter le tarif des licences. Cette augmentation sera de 10€. Vous noterez que chaque licencié dispose d'au moins un créneau dirigé par semaine s'il le souhaite. Plus les créneaux libres.

Rappelons que le prix de l'adhésion se décompose de la manière suivante : Prix de la licence (part FFFT avec l'assurance, part ligue, part CD) + prix de la cotisation au club.

Notons toutefois que malgré cette augmentation, le club reste à des tarifs abordables par rapport à l'offre que nous proposons !

Pour rappel nous sommes toujours partenaire avec Pass'Région et Pass'Agglo, et avec le Pass'Sport pour l'aide à la licenciation.

L'avenir

Au niveau sportif :

Le championnat par équipes : *Nous repartons avec 5 équipes pour cette première phase.*

- *La 1 évoluera en PN avec la volonté de monter en nationale.*
- *La 2 évoluera en R3 : objectif montée en R2.*
- *La 3 évoluera également en PR : objectif de jouer les premiers rôles.*
- *L'équipe 4 évoluera en D1 : objectif de jouer les premiers rôles.*
- *L'équipe 4 évoluera en D2.*
- *La question se pose sur la création d'une 6^{ème} équipe jeunes. A voir...*

Au niveau des organisations : *le tour de N2 habituel le 15 et 16 mars 2025, et l'organisation du championnat AURA vétérans les 11 et 12 janvier 2025. Nous candidaterons également pour une compétition départementale sûrement un tour de championnat jeunes.*

Le tournoi caritatif sera renouvelé.

Nouveauté : *nous souhaitons mettre en place deux nouveaux évènements :*

- *Un tournoi inter-entreprise (date à définir) qui n'a pu avoir lieu cette année*
- *Des évènements féminins : fit ping et tournois*

Nous espérons avoir l'accord de la mairie pour terminer exceptionnellement au-delà des horaires habituels de fermeture, pour ces deux évènements.

Au niveau festif, *les manifestations organisées habituellement devraient être maintenues : fête du sport, galette des rois, repas de fin d'année.*

Par ailleurs, le club va poursuivre le développement de son projet autour du Ping VR qui nous l'espérons attirera de nouveaux pratiquants.

Enfin, un dernier point : nous avons l'année dernière lancé une opération 'vente de chocolats de Noël'. J'attire votre attention sur ce point-là. C'est un petit geste pour le club qui peut grandement servir. Merci à ceux (peu nombreux) qui avaient joué le jeu l'année passée. Il suffit de vendre quelques chocolats de Noël (à la famille, aux amis, aux collègues) et le club récolte jusqu'à 20% des ventes !

Merci à tous ! »

Le Président de séance fait alors un bilan des résultats sportifs enregistrés par le club.

RESULTATS SPORTIFS

Compétitions par équipes

5 équipes étaient engagées en championnat par équipes cette saison.

Phase 1 :

- L'équipe 1 termine 7^{ème} en Nationale 3 et descend en Pré-Nationale
- L'équipe 2 termine 8^{ème} en Régionale 2 et descend en Régionale 3.
- L'équipe 3 se maintient en Pré-Régionale, tout comme l'équipe 4
- L'équipe 5 descend en Départementale 2.

Phase 2 :

- L'équipe 1 termine 4^{ère} et se maintient en Nationale 3.
- L'équipe 2 termine 3^{ère} après une très belle phase et se maintient en Régionale 3.
- L'équipe 3 termine 2^{ème} et se maintient en Pré-régionale.
- L'équipe 4 termine 8^{ème} et descend en Départementale 1.
- L'équipe 5 termine 6^{ème} et se maintient en Départementale 2.

Autres compétitions

Championnat jeunes

Le championnat jeunes est divisé en deux compétitions : une montée descente pour les débutants et un tournoi par équipes pour les plus expérimentés. Sur l'année, une vingtaine de cussétois participait à la montée descente. Cela permet notamment aux nouveaux jeunes licenciés d'avoir une découverte de la compétition.

De nombreux podiums en montée-descentes tout au long de l'année et notamment Gabriel Barnabé qui remporte le tour final.

Dans la partie par équipes, on note la performance de l'équipe Lucas FAURE / Salomé GADET

Critérium fédéral

Une dizaine d'inscrits au critérium cette année, qui je le rappelle, en départemental, est fusionné avec le Puy De Dôme. On retrouvait des cussétois de la départementale à la Pré-Nationale aussi bien en jeunes qu'en séniors.

Championnat d'Allier

De nombreux cussétois étaient engagés sur les deux jours de compétitions. Finalement, nous aurons 4 titres de champion d'Allier et 1 de vice-champion d'Allier.

En Simple moins de 19 ans Garçons :

Gabin DARCIIS devient champion d'Allier !

En Simple moins de 19 ans Filles :

Salomé GADET est championne d'Allier !

En double mixte moins de 19 ans :
Gabin et Salomé sont champions d'Allier !

Dans la catégorie -1600 pts :
Gabin DARCIS est vice-champion d'Allier.

En séniors messieurs :
Pierre FEYDEL est champion d'Allier !
Bravo à toutes et tous pour ces excellents résultats.

Championnat AURA jeunes

Gabin et Salomé représentaient le club au championnat AURA. Depuis la fusion des régions, le niveau de cette compétition a très nettement augmenté. Il est difficile pour notre petit département de placer des joueurs et encore plus d'obtenir un podium.

Gabin, malgré une belle résistance, ne sort pas des poules.

Salomé, s'incline en 1/8^e de finale face à la future gagnante. (12/10 à la belle en menant 10/8...)

Le Président de séance demande alors de passer au scrutin afin d'approuver ou non ce rapport moral, celui-ci donne les résultats suivants : (vote à mains levées selon le souhait exprimé par l'assistance) :

Contre : 0

Abstentions : 0

L'unanimité des participants présents étant acquise, le rapport moral est donc approuvé.

Le Président donne alors la parole à Nicole FEYDEL, trésorière, chargée d'exposer à l'assemblée le rapport financier.

BILAN FINANCIER

Nicole précise que les comptes sont établis suivant une comptabilité d'engagement (créances-dettes). Ce qui signifie que nous comptabilisons les produits et les charges au fur-et-à mesure qu'ils se produisent (à la date de la facturation). Cela nous permet de recenser avec précisions l'ensemble des engagements pris ou reçus en temps réel. Dans le compte de résultat, tous les événements concernant la saison 2023/2024 sont comptabilisés dans l'exercice comptable qui débute le 1^{er} juillet 2023 et se termine le 30 juin 2024.

Ce compte de résultat dégage un solde positif de 6 184,51 € Le résultat représente l'écart entre le total général des produits qui ressort à 75 414,84 € et celui des charges pour un montant de 69 230,33 €.

La trésorière passe en revue les différents postes les plus significatifs en développant et justifiant les écritures pour l'ensemble des participants qui avaient reçu au préalable un exemplaire du compte de résultat.

Nicole précise que ce solde positif s'explique notamment par la volonté du club de préparer l'embauche d'un entraîneur salarié.

Elle ne manque pas de rappeler et conclure son bilan en indiquant que la trésorerie est saine, et que l'équilibre financier est maintenu.

Le Président de séance demande alors de passer au scrutin afin d'approuver ou non ce rapport financier, celui-ci donne les résultats suivants : (vote à mains levées selon le souhait exprimé par l'assistance) :

Contre : 0

Abstentions : 0

L'unanimité des participants présents étant acquise, le rapport financier est donc approuvé.

Le président de séance donnait alors la parole aux élus présents.

Mot de Monsieur Benjamin BAFOIL, Adjoint au Maire de Cusset

Monsieur Benjamin BAFOIL adressait quelques mots à l'assemblée. Il ne manquait pas de féliciter notre association pour le travail effectué notamment par ses bénévoles, et de rappeler que la municipalité était toujours présente à nos côtés pour nous accompagner dans nos différents projets. Il félicite le club pour son dynamisme qui met en valeur la commune et tous les projets à venir en soulignant particulièrement l'organisation du tournoi caritatif. Il termine son propos en souhaitant la bienvenue à Cusset au nouvel entraîneur.

Mot de Monsieur Jean LACROIX, Président du comité départemental de tennis de table de l'Allier

Monsieur Jean LACROIX adressait quelques mots à l'assemblée. Il félicitait l'ensemble du club pour son engagement, son investissement, et son dynamisme et souhaite une très bonne saison à tous les membres.

TABLEAU DES RECOMPENSES

Challenge de la meilleure progression annuelle

1. Mathieu BERNICOT : +184 pts (maillot offert)
2. Emilien TUAILLON : +171 pts
3. Gabin DARCIS : +167 pts
4. Lucas FAURE : +140 pts
5. Mathis DARCIS : +137 pts

REMERCIEMENTS

1. Remerciements à Salomé et Mathieu pour leur aide tout au long de l'année dans l'encadrement, et remise d'un présent.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

La fin de l'olympiade entraîne la démission de fait de tous les membres du bureau. Conformément aux statuts de l'association, 11 licenciés ont fait part de leur candidature au sein du bureau directeur et qui est soumis au vote de l'assemblée (vote à mains levées selon le souhait exprimé par l'assistance) :

- Fabrice CAILLOT
- Mélanie CHAUCHE
- Patrick FAURE
- Nicole FEYDEL
- Olivier FEYDEL
- Pierre FEYDEL
- Karine GADET
- Yves GAULMIN
- Thomas JANOWIEZ
- Jean-Michel LENOTRE
- Bénédicte NELY

Contre : 0

Abstentions : 0

L'unanimité des participants présents étant acquise, bienvenue aux 11 nouveaux membres du bureau.

Les membres élus se réunissent ensuite pour proposer à l'assemblée un président. Pierre FEYDEL est présenté pour poursuivre une nouvelle olympiade.

Le vote est soumis à l'assemblée (vote à mains levées selon le souhait exprimé par l'assistance) :

Contre : 0

Abstentions : 0

L'unanimité des participants présents étant acquise, Pierre FEYDEL est élu président pour les 4 prochaines années.

Après quelques mots d'informations concernant les futurs maillots, Pierre FEYDEL demande si quelqu'un veut intervenir puis il remercie l'assemblée présente, en souhaitant à toutes et à tous une bonne saison.

Il invite l'assemblée à profiter du vin d'honneur.

La séance est alors levée à 20h05 précises.

Fait à CUSSET, le 31 août 2024

Pierre FEYDEL,
Président du TT CUSSET



Jean Michel LENOTRE,
Secrétaire de séance



OOOOOOO

ANNEXE BUREAU DIRECTEUR

Après l'assemblée générale du 30 août 2024, la composition du Bureau Directeur du Tennis de Table de Cusset pour la saison 2024/2025 est rappelée ci-après :

- Président : M. Pierre FEYDEL,
- Vice-président : M. Yves GAULMIN,
- Trésorière : Mme Nicole FEYDEL,
- Trésorier adjoint : M. Fabrice CAILLOT,
- Secrétaire : M. Thomas JANOWIEZ,
- Secrétaire adjointe : M. Jean-Michel LENOTRE.

Pour information, les autres membres suivants font partie du Bureau sans attributions ou responsabilités particulières, soit :

- Mme Mélanie CHAUCHE,
- M. Patrick FAURE
- Mme Karine GADET,
- Mme Bénédicte NELY,
- M. Olivier FEYDEL,

Composition des commissions :

- Commission sportive et des loisirs :
Responsable : M. Pierre FEYDEL
Membre : M. Yves GAULMIN
- Commission arbitrage (inclue dans la commission sportive) :
Membres : Mme Bénédicte NELY, M. Yves GAULMIN
- Commission festive et évènementielle :
Responsable : M. Olivier FEYDEL
Membres : M. Jean-Michel LENOTRE, Mme Mélanie CHAUCHE, M. Fabrice CAILLOT, Mme Karine GADET, Mme Bénédicte NELY
- Commission communication :
Responsable : M. Pierre FEYDEL
Membres : M. Yves GAULMIN, M. Thomas JANOWIEZ
- Commission partenariat :
Responsable : M. Pierre FEYDEL
Membres : M. Patrick FAURE

COMPTE DE RESULTAT TT CUSSET

Période des comptes :

Début : 01/07/2023

Fin : 30/06/2024

CHARGES	
60 Achats	5 242,91 €
6023 Matières consommables (nourriture)	3 852,57 €
6040 Achat d'étude et prestations de services	
6054 Achat récompenses (coupes, médailles...)	106,82 €
6063 Ach. Matériel (sportif, équipements)	331,33 €
6064 Fournitures administratives	157,59 €
6065 Produits pharmaceutiques	
6068 Autre matières et fournitures (maillots ...)	475,52 €
6070 Achats marchandises revendues en l'état	256,87 €
6072 Achat marchandises (lots ...)	62,21 €
61 Services extérieurs	2 855,32 €
6132 Locations immobilières	
6133 Location mobilières (véhicules ...)	181,70 €
6150 Entretien et réparations	
6160 Primes d'assurance	723,52 €
6181 Documentation générale	
6182 Documentation technique	
6185 Frais colloque, séminaire, conférences.	192,60 €
6186 Frais de stage et de formation	145,00 €
6187 Frais d'engagement en compétition	1 012,50 €
6188 Frais d'arbitrage	600,00 €
6189 Frais d'organisation de compétitions	
62 Autres services extérieurs	13 109,85 €
6210 Personnel extérieur à l'association (détaché...)	4 508,62 €
6226 Honoraires	
6234 Cadeaux, entraide (fleurs, bon cadeaux...)	
6236 Catalogues et imprimés	
6251 Déplacements	3 663,95 €
6257 Réception	1 031,86 €
6260 Frais postaux et frais de télécommunications	260,38 €
6270 Services bancaires et assimilés	63,84 €
6283 Cotisation (CD, Ligue, Fédération, organismes)	523,50 €
6282 Licences à la fédération.	3 057,70 €
64 Charges de personnel	0,00 €
6410 Rémunération du personnel	
6450 Charges de sécurité sociale et de prévoyance.	
6475 Médecine du travail et pharmacie.	
65 Autres charges de gestion courante	0,00 €
6516 Droit d'auteur et de reproduction (SACEM)	
6571 Bourses accordées aux usagers	
66 Charges financières	0,00 €
6680 Charges financières	
67 Charges exceptionnelles	200,00 €
6712 Amendes, pénalités	
6781 Charges exceptionnelles	200,00 €
68 Dotations aux amortissements, provisions.	2 708,75 €
6815 Amortissement de l'actif immobilisé	2 708,75 €
Total des charges (C1)	24 116,83 €
86 Emploi des contributions volontaires en nature	45 113,50 €
8611 Mise à disposition gratuite de locaux	16 610,50 €
8640 Personnel bénévole	28 503,00 €
Total général des charges (C2)	69 230,33 €

Réserves financières de l'association (ex : livret A,...)

Désignation	Montant	à la date du
Compte courant	984,81	30/06/2024
Compte épargne	36812,09	30/06/2024
Caisse	215,22	30/06/2024
TOTAL	38 012,12 €	

PRODUITS	
70 Ventes	5 376,17 €
7010 Ventes de produits finis	
7060 Prestations de services	
7070 Ventes de marchandises revendues en l'état	1 299,10 €
7083 Locations diverses (matériel, locaux...)	330,00 €
7084 Mise à disposition de personnel facturée	
7085 Recette de manif. Sportives (match,tournoi...)	
7086 Recette de manifestations festives (loto...)	
7087 Recette de buvette	3 747,07 €
7088 Remboursement frais de stage	
74 Subventions d'exploitation	12 168,60 €
7410 Ville de Cusset	
7411 Subvention de fonctionnement Cusset	5 580,00 €
7412 Subventions exceptionnelles Cusset	1 000,00 €
7420 Autres Villes	
7430 Vichy Val d'Allier	
7440 Conseil Départemental de l'Allier	
7441 Conseil Dép. aide au sport de haut niveau	2 000,00 €
7442 Conseil Dép. aide aux manif. sportives	
7450 Conseil Régional d'Auvergne	
7460 Etat	
7461 DDCSPP (CNDS)	
7462 DRJSCS	1 000,00 €
7471 Agence de service et paiement (emploi aidé)	
7472 OPCA formation Prof. (Uniformation...)	
7480 Sponsoring et mécénat	950,00 €
7490 Fédération d'appartenance	1 500,00 €
7491 Comité Départemental d'Allier	
7492 Comité ou ligue régional d'Auvergne	138,60 €
75 Autres produits de gestion courante	8 753,40 €
7512 Aide à l'adhésion	940,00 €
7510 Carte d'adhérent	140,00 €
7560 Cotisation licenciés	7 673,40 €
7581 Dons	
76 Produits financiers	702,47 €
7680 Autres produits financiers	702,47 €
77 Produits exceptionnels	3 300,70 €
7780 Autres produits exceptionnels	3 300,70 €
78 Reprise sur amortissement et provision	0,00 €
7810 Reprise sur amortissement de l'actif im.	
Total des produits (P1)	30 301,34 €
87 Contributions volontaires en nature	45 113,50 €
8700 Bénévolat	28 503,00 €
8710 Prestation en nature	16 610,50 €
Total général des produits (P2)	75 414,84 €

Résultat de l'exercice

Total général des produits	75 414,84 €
Total général des charges	69 230,33 €
Résultat	6 184,51 €

A Cusset, le 31/08/2024


